

Descriptif de formation

Certificate of Advanced Studies (CAS) en
Psychologie du symbole selon C.G. Jung
Pertinence et dynamique dans les productions et interactions

Formation continue pour psychothérapeutes, psychologues,
professionnel-le-s du domaine psychosocial ou autres professionnel-le-s

Antenne Romande du C.G. Jung-Institut Zürich
www.jungantenneromande.ch

C.G. Jung-Institut Zürich :
www.junginstitut.ch

Préambule : but et destinataires du document

Le présent document décrit la formation continue « Psychologie du symbole selon C.G. Jung – Pertinence et dynamique dans les productions et interactions » du point de vue de son positionnement, de sa conception et des principes de sa mise en œuvre. Il est destiné aux acteurs et actrices de cette formation (intervenant-e-s, superviseurs/euses, évaluateurs/trices, autres personnes concernées) ainsi qu'aux personnes intéressées à suivre cette formation ou qui y sont inscrites.

Ce document se concentre sur les aspects généraux et permanents de cette formation répétée périodiquement – à l'exclusion des éléments constituant le dispositif d'évaluation de la formation, qui sont traités dans le document « Dispositif d'évaluation et règles de validation ». Les éléments d'organisation pratique liés à une édition spécifique (programme, horaire, etc.) ainsi que les détails opérationnels ou réglementaires (renseignements pratiques, exigences détaillées de validation, etc.) figurent dans des documents distincts. Un prospectus rassemblant les informations essentielles du présent document est également disponible.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Intention de la formation | 3 |
| Public visé par la formation | 3 |
| Raison d'être de la formation : rôle et importance des symboles | 3 |
| Genre et positionnement de la formation | 4 |
| Titre décerné à l'issue de la formation | 4 |
| Situations de mise en œuvre des acquis de la formation | 4 |
| Objectifs de formation | 5 |
| Contenus traités durant la formation | 6 |
| Style de formation et structure de celle-ci | 7 |
| Déroulement de la formation | 9 |
| Dispositif d'évaluation des acquis et validation de la formation | 10 |
| Système qualité pour la formation | 10 |
| Lieu de formation et infrastructure | 11 |
| Périodicité de la formation, inscription et coût | 12 |
| Institution formatrice | 12 |
| Privilèges accordés aux participant-e-s | 12 |
| Qualifications des acteurs et actrices de la formation et possible cumul de fonctions | 13 |
| Organes du CAS | 13 |
| Missions du/de la responsable du CAS | 14 |
| Responsable du CAS et composition du comité de pilotage | 14 |

Intention de la formation

Dans sa psychologie et psychothérapie analytique, le psychiatre suisse C.G. Jung a montré de quelle manière les symboles constituent un accès aux phénomènes psychiques conscients et inconscients. Ceci constitue une partie importante de l'approche qu'il a fondée.

La formation décrite dans le présent document se fonde sur cette approche et vise le développement d'une capacité d'analyse et de compréhension symbolique appliquée à des situations vécues, des interactions, des phénomènes, objets ou créations, selon les modèles, concepts et références de la psychologie jungienne.

Bien qu'un aperçu de la psychologie jungienne – ou psychologie analytique – en fasse partie, cette formation ne vise ni une introduction générale aux multiples facettes de cette psychologie ni à former des psychanalystes ou psychothérapeutes jungien-ne-s, mais à sensibiliser à l'importance et à l'intérêt de la perspective symbolique, qui constitue un noyau de l'approche jungienne. La formation veut permettre à des professionnel-le-s de parcours divers de pouvoir en faire usage dans leur pratique de façon à enrichir cette dernière par une perspective additionnelle, des outils conceptuels et diverses techniques.

Public visé par la formation

Visant des professionnel-le-s en quête d'un approfondissement ou d'un élargissement applicable à leur activité thérapeutique, d'accompagnement psychosocial, éducatif ou autre, cette formation s'adresse à :

- des psychothérapeutes (au sens de la Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie, ou équivalent selon les pays)
- ou des professionnel-le-s expérimenté-e-s ayant exercé au moins deux ans au sein d'une équipe en institution dans le domaine psychosocial (notamment des psychologues, logopédistes, psychomotricien-ne-s, ergothérapeutes, art-thérapeutes, physiothérapeutes, éducateurs/rices, infirmiers/ères en psychiatrie, etc.).

Des personnes qualifiées ne remplissant pas les conditions ci-dessus peuvent toutefois être admises sur dossier (voir le formulaire d'inscription pour les éléments du dossier à constituer). Ces personnes doivent, dans leur dossier, démontrer être des professionnel-le-s en activité ayant suivi une formation de base en haute école (bachelor, master, licence ou équivalent) et être au bénéfice d'une expérience professionnelle suffisante dans un champ de relations interpersonnelles, ou le cas échéant d'une large expérience en alternative à la formation de base.

Le nombre de participant-e-s à la formation est limité à douze personnes, dont seule une minorité peut être admise sur dossier.

Une familiarité avec l'approche jungienne est un atout mais ne constitue pas une condition préalable à l'admission, la formation incluant une introduction à cette approche.

Raison d'être de la formation : rôle et importance des symboles

Entourés et habités de symboles, nous les utilisons quotidiennement et nous en produisons, partiellement à notre insu, notamment par nos actes et nos paroles. Dans ces symboles réside un riche potentiel qui peut révéler un arrière-plan chargé de sens, réveiller des ressources méconnues et dynamiser une situation apparemment bloquée.

Ces symboles nous donnent accès aux phénomènes psychiques conscients et inconscients, agissent en nous, nous ouvrent des perspectives, nous proposent des jalons d'évolution et nous suggèrent des nouvelles voies de compréhension et d'action.

Dans la pratique professionnelle, les symboles apparaissent entre autres dans les interactions, verbales et non verbales, les agissements ou des productions spontanées telles que les rêves.

Ils peuvent être d'un usage thérapeutique par le dessin, le jeu, la musique ou de nombreux autres moyens créatifs.

Genre et positionnement de la formation

La formation décrite ici est une *formation continue certifiante à temps partiel en emploi* sur une durée de 15 mois selon le format d'un CAS (*Certificate of Advanced Studies*) à 12 crédits ECTS (« European Credit Transfert and Accumulation System » ou Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

Ces caractéristiques positionnent cette formation pour des professionnel-le-s en activité bénéficiant d'une certaine expérience acquise après leur formation de base en haute école.

Le format d'un CAS implique un volume minimum de 10 crédits ECTS. La présente formation a été conçue en supposant pour le/la participant-e à la formation un volume global de travail équivalent de 12 crédits ECTS, soit 300 à 360 heures. Ceci correspondrait à environ deux mois et demi de formation à plein temps mais se rapporte ici en pratique à un volume compris entre une demi-journée et une journée par semaine pendant toute la durée de la formation décrite, qui se déroule en emploi.

Ce volume global de travail inclut le temps de formation présentielle selon le programme et le temps de travail personnel (au sens de travail effectué individuellement, avec ou sans encadrement) ainsi que le temps de production des travaux requis et de passation des évaluations.

La formation étant certifiante, sa réussite est liée à l'atteinte de certaines exigences, donc à l'évaluation des acquis individuels atteints, ce qui est fait au moyen d'un dispositif d'évaluation et de validation des acquis de la formation.

Titre décerné à l'issue de la formation

Les participant-e-s qui satisfont aux exigences de réussite de la formation (validation) obtiennent le titre suivant :

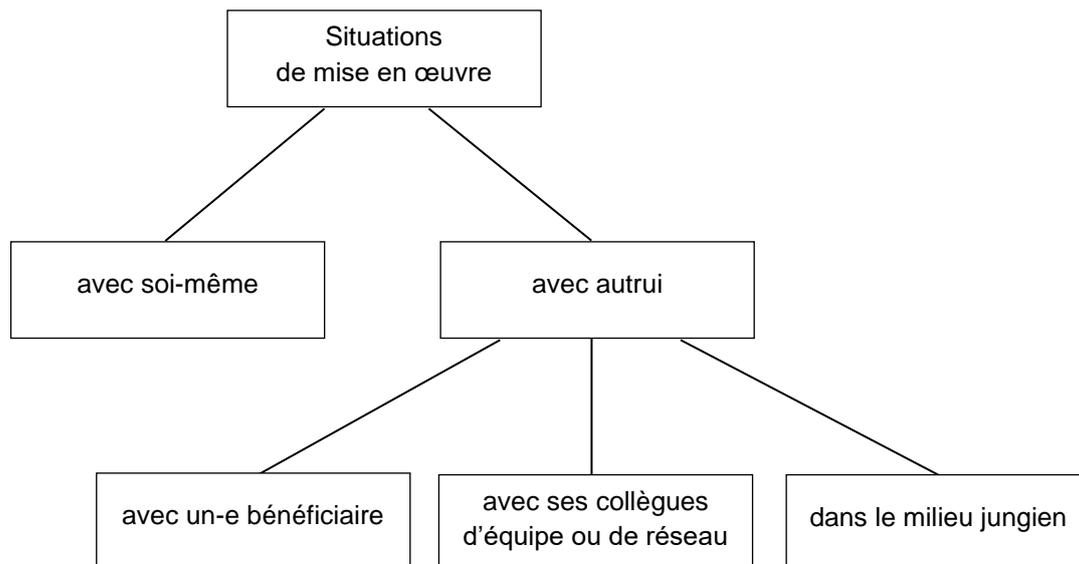
Certificate of Advanced Studies (CAS)
C.G. Jung-Institut Zürich
en

Psychologie du symbole selon C.G. Jung :
Pertinence et dynamique dans les productions et interactions

Le titre décerné est accompagné d'un supplément au titre (inspiré du format des suppléments aux diplômes fixé au niveau européen) qui décrit la formation achevée tout en renseignant sur le statut du cursus et du titre dans le système de formation supérieure suisse. C'est un document permettant aussi bien à des employeurs qu'à des institutions d'enseignement de situer le niveau de la qualification.

Situations de mise en œuvre des acquis de la formation

La capacité d'analyse et de compréhension symbolique développée durant la formation s'applique à des interactions, des phénomènes, objets ou créations dans les situations de mise en œuvre suivantes :



Objectifs de formation

Les objectifs de la formation énoncent et précisent ce que les participant-e-s doivent être capables d'accomplir à l'issue de celle-ci dans les situations de mise en œuvre énoncées ci-dessus. Ces objectifs sont identifiés par une numérotation qui permet de s'y référer aisément.

Le CAS en Psychologie du symbole selon C.G. Jung prépare les participant-e-s à :

1. **Lire symboliquement** certaines situations, typiquement issues de la vie professionnelle, avec leurs récits, images, contes, dessins, rêves ou autres, *c'est-à-dire* :
 Enrichir une situation donnée, un objet concret ou une perception spécifique par un plan de compréhension sous-jacent, initialement voilé, qui se révèle progressivement grâce à une démarche cohérente visant à discerner un sens complémentaire éclairant. Cette lecture symbolique est appliquée aux phénomènes suivants :
 - 1.1 Circonstances mobilisatrices (dérangeantes, fascinantes, inquiétantes, perturbantes, captivantes, etc.) survenant hors d'un cadre strictement personnel ou privé (événements, rencontres, interactions, paroles, etc.) et leur retentissement personnel
 - 1.2 Images, histoires et récits (dessins, peintures, contes, etc.)
 - 1.3 Rêves du ou de la professionnel-le concerné-e, ou rêves présentés par une personne bénéficiaire.
2. **Favoriser l'expression symbolique** par une attitude réceptive et en proposant diverses médiations, *c'est-à-dire* :
 Adopter des attitudes et effectuer des interventions telles que :
 - 2.1 Ouvrir un espace symbolique dans l'attention accordée à la personne bénéficiaire, à ses récits et à ses productions
 - 2.2 Favoriser chez la personne bénéficiaire une attitude réceptive qui laisse advenir l'expression symbolique spontanée
 - 2.3 Suggérer à la personne bénéficiaire des moyens symboliques et de mise en forme favorisant l'expression indirecte ou renouvelée d'une situation donnée
 - 2.4 Suivre et appliquer ce cheminement pour soi-même dans certaines circonstances ou situations.

3. **Éclairer par le symbole** certaines situations et interactions survenant hors du cadre strictement personnel et privé, qui sont émotionnellement chargées, perturbantes ou fascinantes, *c'est-à-dire* :
 Amener des réflexions et des actions visant la recherche de nouveaux équilibres telles que :
 - 3.1 Explorer des voies symboliques pour soi-même ou avec autrui afin de tenter de dépasser des situations confuses, bloquées ou dysfonctionnelles
 - 3.2 Considérer certains symboles comme des expressions de phénomènes projectifs afin d'éclairer et faire évoluer des relations
 - 3.3 Proposer à la personne bénéficiaire des interventions symboliques cohérentes avec la situation traitée et cherchant à la transformer
 - 3.4 « Circumambuler » pour soi-même ou avec autrui une problématique marquée (dysfonctionnelle ou mobilisatrice) en favorisant le déploiement de symboles présents ou l'émergence de symboles agissants.

4. **Échanger au sein du milieu professionnel** en utilisant à bon escient la terminologie jungienne liée au symbole, *c'est-à-dire* :
 Dans différents cercles ou avec différent-e-s interlocuteurs/trices, faire un usage adéquat du vocabulaire et des notions de la psychologie analytique relatifs au symbole, à sa dynamique et à ses effets, soit :
 - 4.1 Avec les personnes bénéficiaires et leur entourage, en vulgarisant de façon appropriée
 - 4.2 Avec des membres de son équipe ou des collègues n'ayant pas de familiarité avec l'approche jungienne, en explicitant de façon pertinente
 - 4.3 Avec des collègues ou d'autres professionnel-le-s familiers/ères de l'approche jungienne, en employant correctement la terminologie.

Contenus traités durant la formation

Pour atteindre les objectifs de formation énoncés, les contenus indicatifs suivants sont traités durant la formation (liste non-exhaustive) :

- Introduction à la psychologie analytique : Jung, sa vie et son œuvre – son époque et aujourd'hui. Importance du symbole dans la vie personnelle de Jung. Fondements de la psychologie analytique, structure de la psyché.
- Le symbole, son rôle et ses effets : Définition du symbole dans la psychologie analytique. Différencier signes, symboles, métaphores, analogies, allégories. Conjonction des opposés et fonction transcendante. Symboles vivants et symboles morts. L'attitude symbolique. Association libre et liée, amplification, interprétation.
- La symbolique dans les images : Matériaux, cadre, format, espace et couleurs. Le mandala comme image symbolique et son usage thérapeutique. Lectures symboliques des images de jeux de sable. Images archétypiques et symboles dans l'art. La dynamique et le sens des processus créatifs.
- La symbolique dans les rêves : La dynamique du rêve et les attitudes pour l'aborder. Diverses catégories de symboles : personnages, animaux, éléments du corps, éléments de la nature, situations, mouvements, objets, formes, nombres.
- La symbolique dans les contes : Distinction entre mythes, contes et légendes. Motifs archétypiques. Interprétation du conte et amplification d'un symbole. Parallèles dans la mythologie ou d'autres productions culturelles.
- Le symbole en action : Atelier de jeux de sable, une expérience groupale. Atelier de peinture à partir d'un symbole. Atelier de psychodrame, la signification des jeux et leur retentissement symbolique. Atelier de clown thérapeutique, reconnaître les projections et les lire symboliquement.

- L'évolution des symboles au cours du développement de la conscience. La psychologie jungienne du développement. Les stades archétypiques de la conscience. L'axe moi-Soi.
- La somatisation comme expression symbolique : Lecture symbolique des symptômes somatiques.
- La symbolisation dans les rêves et dessins des personnes traumatisées de différentes cultures : Croyances et interprétations culturelles.
- Circumambulation des symboles par la typologie : Attitude introvertie et extravertie. Approche par les fonctions sensation, sentiment, pensée et intuition.
- Manifestation symbolique des complexes et de leurs effets et actions dans les relations.
- Symbole et imagination active : confrontation avec l'autonomie des complexes, sous forme écrite, picturale ou de dialogue.
- Lecture symbolique de situations et de productions en supervision et intégration des concepts et thèmes jungiens en pratiquant des attitudes, techniques et médiations favorisant l'expression symbolique : amplification, association, imagination, mouvement, dessin, écriture spontanée, contes de fées, jeux de sable, cartes associatives.

Selon leur ampleur et leur importance, ces contenus sont abordés un nombre variable de fois durant la formation, sous différents angles ou au moyen de diverses activités.

Style de formation et structure de celle-ci

La formation se déroule intégralement en petit groupe (maximum 12 participant-e-s) sur un mode participatif offrant de larges espaces d'interactions dans un climat de réceptivité et de bienveillance. L'approche pratique et les échanges interprofessionnels sont favorisés en visant l'acquisition d'outils d'analyse et d'intervention.

La formation se compose de quatre volets complémentaires qui amènent des éclairages distincts sur les manifestations et l'utilisation des symboles :

- **Séminaires** : apports par les intervenant-e-s des notions clés et de leurs applications au moyen de présentations, d'exemples, d'illustrations, de travaux pratiques et de discussions (total de 30 demi-journées de 4 périodes, soit 90h).
Les séminaires permettent de traiter les éclairages théoriques requis ainsi que de se familiariser avec certaines techniques et pratiques amenées par l'intervenant-e, mais ils offrent aussi, grâce au nombre limité de participant-e-s, un large espace pour des questions, des discussions ainsi que des partages d'expériences. Périodiquement, des *journées d'intégration* sont consacrées à des lectures communes effectuées préalablement, des comptes-rendus ainsi que des présentations par les participant-e-s en leur fournissant ainsi un retour (« feedback ») sur leur assimilation des sujets traités. La plupart des séminaires durent une demi-journée mais certains peuvent s'étendre sur une journée entière. Les séminaires sont animés par des intervenant-e-s qualifié-e-s au bénéfice d'expériences riches et variées.
- **Supervisions de groupe** : les participant-e-s amènent des situations cliniques et cas pratiques, mais aussi des questions et interrogations qui sont travaillées en groupe avec un-e superviseur/euse (total de 10 demi-journées de 4 périodes, soit 30h).
Les supervisions de groupe permettent de travailler en commun sur des cas ou des situations provenant de la pratique des participant-e-s ainsi que de soutenir l'intégration des divers thèmes traités dans les séminaires de la formation. Pour cela, des supervisions de groupe sont périodiquement incluses dans les *journées d'intégration*

et offrent une occasion spécifique de retours (« feedback ») à partir des situations préparées et présentées par les participant-e-s. Ceci se fait en confrontant les regards des participant-e-s et des superviseurs/euses.

Les supervisions ne sont pas destinées à accueillir des situations provenant de la vie privée des participant-e-s mais elles requièrent cependant que les participant-e-s s'engagent au respect de la confidentialité par rapport aux situations traitées. Certaines supervisions peuvent être consacrées à des approches spécifiques ou à des problématiques préalablement définies.

Chaque supervision s'étend sur une demi-journée. Les superviseurs/euses sont au bénéfice d'une qualification spécifique du C.G. Jung-Institut Zürich.

- **Expérience personnelle d'analyse jungienne** : avec un-e analyste choisi-e, les participant-e-s approfondissent et intègrent les apports dans un processus individuel adapté à leur situation professionnelle et personnelle (durée minimale de 30h).

L'expérience personnelle d'analyse jungienne constitue un volet essentiel mais qui se déroule de manière autonome et personnalisée, en-dehors des activités communes de la formation et de son programme établi. Cette exigence d'expérience d'analyse – qui est limitée et n'atteint pas les caractéristiques usuelles de durée d'une analyse – doit cependant permettre aux participant-e-s d'aborder de façon tout à fait individuelle un processus d'intégration des éléments que la formation suivie leur amène. C'est le/la participant-e qui détermine quels seront les contenus traités dans cette expérience d'analyse et l'analyste choisi-e est tenu-e à la pleine confidentialité et ne remplit – en tant qu'analyste – aucune fonction d'évaluation certificative durant la formation.

Afin d'amener le plus grand bénéfice aux participant-e-s et d'assurer la meilleure cohérence possible à la formation, chaque analyste choisi-e recevra (par l'intermédiaire du participant ou de la participante concerné-e) une documentation résumant les points clés de la formation et explicitant son apport possible dans celle-ci.

Les modalités pratiques des séances d'analyse sont convenues directement entre le/la participant-e et l'analyste, qui est à choisir dans la liste fournie d'analystes jungien-ne-s.

- **Travaux personnels** : outre les activités présentiels du programme et l'expérience personnelle d'analyse, les participant-e-s approfondissent certains sujets par des lectures imposées et des productions spécifiques, et développent des thématiques choisies selon leurs besoins et leurs intérêts au moyen de lectures complémentaires, de préparations, de rédaction de comptes-rendus et rapports ainsi que d'autres activités formatrices ou d'évaluations (durée approximative de 170h).

Cette large part de travail personnel accompagne le parcours établi dans le programme. Chaque participant-e doit produire certains travaux et effectuer certaines tâches puis en présenter des extraits lors des *journées d'intégration*, qui constituent des jalons périodiques de partage et de retour (« feedback ») dans le parcours de formation. Dans une large mesure, les thèmes et la forme de ces travaux sont cependant laissés au choix du participant ou de la participante qui sélectionnera ainsi les sujets et aspects les plus pertinents pour sa pratique professionnelle. Une approche réflexive sur son processus personnel d'apprentissage et d'assimilation des éléments traités est visée durant le parcours de formation et fait également l'objet de partages lors des *journées d'intégration*.

L'ensemble de ces quatre volets de la formation totalise un volume de travail de 320h environ et justifie l'attribution de 12 crédits ECTS. La complémentarité de ces quatre volets vise l'assimilation des éléments abordés durant la formation grâce aux diverses modalités mises en œuvre et à leurs spécificités respectives :

- apports variés amenés par les intervenant-e-s et qui sont traités en groupe durant les séminaires
- situations pratiques et interrogations amenées par les participant-e-s et qui sont abordées interactivement durant les périodes consacrées aux supervisions de groupe

- lieu pour une intériorisation suivie avec un-e partenaire privilégié-e et de confiance dans l'expérience personnelle d'analyse jungienne
- espace individuel très libre pour l'approfondissement de l'assimilation et le déploiement des intérêts dans les travaux personnels.

La combinaison pareillement articulée de ces quatre volets constitue un assemblage rare dans les offres de formation continue et représente une force et une originalité de la présente formation.

Déroulement de la formation

Le programme est réparti sur 20 journées de formation, rassemblées par sessions de 2 jours (vendredis et samedis) à raison d'environ une session par mois entre mars (début de la formation) et mars de l'année suivante, suivi d'une session d'évaluation finale en juin (fin de la formation). La clôture de la formation et la remise des titres a lieu à la fin de l'été.

Une session typique est composée de trois séminaires d'une demi-journée chacun ainsi que d'une demi-journée consacrée à la supervision de groupe. Périodiquement (approximativement chaque deuxième ou troisième session) se tient une *journée d'intégration* constituée d'un séminaire particulier (consacré à des lectures et productions diverses) couplé à une supervision spécifique (centrée sur des présentations plus formalisées effectuées par les participant-e-s), l'ensemble constituant un jalon d'évaluation intermédiaire formative.

Le programme de la formation et des sessions se présente donc schématiquement comme suit :

| Déroulement du programme de formation (10 sessions de deux jours + évaluation finale) | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Session 1 | Session 2 | Session 3 | Session 4 | Session 5 | Session 6 | Session 7 | Session 8 | Session 9 | Session 10 | Session 11 |
| Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Évaluation finale |
| Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Séminaire | Évaluation finale |
| Séminaire | Séminaire | Journée intégration séminaire | Séminaire | Journée intégration séminaire | Séminaire | Journée intégration séminaire | Séminaire | Journée intégration séminaire | Supervision de groupe | Évaluation finale |
| Séminaire | Supervision de groupe | Journée intégration supervision | Supervision de groupe | Évaluation finale |

Ce programme ne fixe pas de période ou de rythme imposé pour l'expérience personnelle d'analyse jungienne, qui est gérée directement par chaque participant-e.

Dispositif d'évaluation des acquis et validation de la formation

L'évaluation des acquis des participant-e-s est réalisée au moyen d'un dispositif largement intégré dans le déroulement de la formation et qui inclut une importante part formative, c'est-à-dire de multiples opportunités de retours aux participant-e-s (« feedback ») en accompagnement de leur processus d'apprentissage.

Ce retour formatif (« feedback ») est fourni sur chacune des productions attendues au cours de la formation. En outre, le regard réflexif des participant-e-s sur leur parcours personnel est favorisé par certaines productions intégratives attendues ainsi que par les rencontres régulières consacrées à la supervision de groupe.

Le dispositif formel d'évaluation et de validation des acquis est réalisé au moyen de :

- Quatre *journées d'intégration* réparties au long du programme de formation, réunissant un séminaire et une supervision de groupe, les deux étant centrés sur diverses productions et présentations par les participant-e-s. Celles-ci alimentent des partages entre participant-e-s et permet, dans une perspective essentiellement formative, des retours individuels et collectifs (« feedback ») alimentés par les évaluateurs/trices ainsi que par l'ensemble des participant-e-s.
- Deux séances individuelles d'encadrement et de suivi du travail final lorsque celui-ci est en cours d'élaboration, dans une perspective purement formative.
- Une session d'évaluation finale certificative au cours de laquelle chaque participant-e doit démontrer individuellement au moyen de son travail final avoir atteint les principaux objectifs fixés pour la formation.
- La vérification administrative de diverses contraintes et exigences de présence ou d'accomplissement d'activités.

La validation de la formation (condition de réussite pour obtenir le titre) repose sur sept exigences cumulatives :

- Une présence suffisante aux séminaires et supervisions ainsi que la participation à un entretien individuel intermédiaire.
- Une expérience personnelle d'analyse jungienne de durée suffisante.
- La production d'un compte-rendu de réflexion sur une lecture commune imposée, avec la contribution à une discussion partagée sur ce sujet.
- La rédaction d'un compte-rendu sur une lecture personnelle et la brève présentation de certains aspects de l'ouvrage choisi.
- L'élaboration d'une production concrète spécifique de format libre reflétant certains apports de la formation, qui sont à expliciter.
- La production et la présentation d'un travail intermédiaire d'analyse de situation consistant en un bref rapport et une présentation.
- L'accomplissement d'un travail final de formation incluant un rapport de cas ou de situation et une soutenance lors de la session d'évaluation finale.

Le document distinct « Dispositif d'évaluation et règles de validation » détaille chacune des exigences ci-dessus et décrit leur mise en œuvre pratique à l'intérieur du dispositif d'évaluation. Il décrit les éléments de ce dispositif, fixe les conditions de validation, énonce les responsabilités des participant-e-s et des évaluateurs/trices et établit des dispositions de rattrapage ou de remédiation.

Système qualité pour la formation

La direction de la formation veille à la bonne qualité de celle-ci et dispose de différents moyens pour cela :

- La bonne description de la formation et de ses composantes vise à assurer la meilleure anticipation de son bon déroulement ainsi que la bonne coordination entre ses acteurs et actrices. La soigneuse explicitation des objectifs visés par la formation doit en

particulier contribuer à assurer la bonne cohérence entre les différents volets de sa structuration ainsi qu'entre les différents intervenant-e-s, superviseurs/euses et évaluateurs/trices. Ceci est atteint notamment par les mesures suivantes :

- Chaque séminaire fait l'objet d'une description qui spécifie son intitulé, l'objectif ou les objectifs de formation à l'atteinte desquels il contribue ainsi que les principaux contenus qui sont traités dans son déroulement.
- Chaque supervision de groupe fait l'objet d'une description qui spécifie l'objectif ou les objectifs de formation sur lesquels l'accent est mis ainsi que les éventuelles thématiques ou problématiques spécifiques sur lesquelles doivent se centrer les cas amenés par les participant-e-s.
- De multiples échanges et rencontres ont lieu entre le/la responsable de la formation et les principaux/ales intervenant-e-s, superviseurs/euses et évaluateurs/trices afin d'assurer la meilleure coordination entre les contributions de chacun. En outre, diverses rencontres plénières ou en sous-groupes rassemblent les acteurs et actrices de la formation afin d'assurer une bonne information à chacun-e et de peaufiner la bonne coordination du déroulement.
- Le nombre réduit de participant-e-s couplé avec la proximité et la disponibilité du/de la responsable de la formation permet, par des échanges fréquents, simples et informels, de faire face à d'éventuelles incompréhensions ou difficultés et d'intervenir rapidement en fonction des besoins identifiés.
- Chaque composante majeure de la formation ainsi que l'articulation d'ensemble de celle-ci font l'objet d'une évaluation par les participant-e-s (recueil des opinions) au moyen de questionnaires sommaires (à l'issue de chaque session) ou détaillés (vers la mi-parcours de la formation ainsi qu'à l'issue de celle-ci). Les intervenant-e-s, superviseurs/euses et évaluateurs/trices reçoivent les résultats de ces évaluations peu après leur intervention, de manière à pouvoir au mieux en tenir compte dans la suite du déroulement. L'évaluation détaillée effectuée vers le milieu de la formation permet d'éventuels ajustements pour la suite de celle-ci, selon les échos recueillis auprès des participant-e-s.
- Un entretien individuel intermédiaire de reflet sur le vécu dans la formation donne en outre à chaque participant-e l'occasion de communiquer ses propres échos (globaux ou spécifiques) sur le déroulement de la formation ainsi que d'aborder d'éventuels problèmes qui seraient apparus au fil de celle-ci. Le cas échéant, ceci permet à la direction de la formation d'intervenir selon les besoins qui se révéleraient.

Lieu de formation et infrastructure

La formation a en principe lieu sous forme présentielle à Genève – Petit-Lancy (Route de Chancy 44) dans une salle de cours attenante à un cabinet de consultation. Le lieu est facilement accessible en transports publics (15 minutes en tram depuis la gare de Genève-Cornavin, puis quelques minutes de trajet à pied) et un parking (payant) est disponible dans les environs.

La bibliothèque de l'Antenne Romande du C.G. Jung Institut-Zürich se trouve également dans la salle de cours et les ouvrages qui s'y trouvent peuvent être consultés ou empruntés gratuitement.

La salle de cours inclut un espace pour les pauses et est à disposition des participant-e-s toute la journée durant les sessions. Plusieurs restaurants sont situés dans le voisinage et un hôtel économique se trouve à proximité immédiate.

Périodicité de la formation, inscription et coût

La formation est proposée chaque deux ans depuis 2018.

Les demandes d'inscription sont traitées selon l'ordre de réception (maximum 12 participant-e-s). Si la formation est complète, les demandes d'inscription sont placées en liste d'attente pour prise en compte en cas de désistement.

Les coûts de la formation se composent :

- d'une finance d'inscription (à verser lors de la demande d'inscription)
- des frais de formation forfaitaires (à régler dans le délai fixé après confirmation de l'inscription) qui couvrent les activités planifiées dans le programme, soit les séminaires, les supervisions de groupe et la session d'évaluation finale
- des honoraires pour l'expérience personnelle d'analyse jungienne requise (à régler auprès de l'analyste choisi-e, en fonction du tarif convenu).

Des émoluments additionnels peuvent être perçus en cas de remédiation, de rattrapage ou de répétition de certains éléments de la formation effectués afin de satisfaire aux exigences de validation.

Les montants de la finance d'inscription et des frais de formation ainsi que les conditions financières sont détaillées dans le formulaire d'inscription et résumés dans le prospectus de la formation.

Les conditions financières liées à l'expérience personnelle d'analyse jungienne ne sont pas établies par la direction de la formation mais sont déterminées par les analystes concerné-e-s.

Institution formatrice

C'est le C.G. Jung-Institut Zürich qui propose cette formation par l'intermédiaire de son Antenne Romande.

Le C.G. Jung-Institut Zürich a été fondé en 1948 pour former des analystes jungien-ne-s et propose trois cursus de formation postgraduée (psychothérapie analytique, psychanalyse et une partie de la spécialisation FMH en psychiatrie et psychothérapie pour médecins) ainsi que de multiples offres pour le grand public, en allemand et en anglais.

Depuis 1993, des analystes romand-e-s diffusent en français la pensée de Jung en Romandie dans le cadre de l'Antenne Romande du C.G. Jung-Institut Zürich. Un programme annuel de cours, séminaires ou lectures est proposé pour le grand public dans plusieurs villes de Suisse romande.

Pour un public de médecins, l'Antenne Romande réalise depuis 2015 une formation postgraduée de 3 ans contribuant à l'obtention du titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie ou comme formation continue pour psychiatres et médecins (offre équivalente à celle proposée en allemand à Zürich).

Le CAS décrit dans le présent document a élargi la palette des formations offertes en s'adressant à des professionnel-le-s qui veulent enrichir leur pratique thérapeutique ou psychosociale.

Privilèges accordés aux participant-e-s

Outre les prestations incluses dans la formation et décrites précédemment (dont l'usage gratuit de la bibliothèque de l'Antenne Romande), les participant-e-s à la formation peuvent fréquenter sans frais l'offre des cours publics proposés par l'Antenne Romande du C.G. Jung-Institut Zürich dans son programme annuel. Cette possibilité de fréquentation gratuite commence dès le début de la formation et se termine à la date de clôture de celle-ci (remise

des titres). Elle ne dispense pas de l'obligation de s'inscrire pour les cours fréquentés, en mentionnant son statut de participant-e du CAS.

Qualifications des acteurs et actrices de la formation et possible cumul de fonctions

Les **acteurs** et **actrices** de la formation sont : les intervenant-e-s, les superviseurs/euses, les évaluateurs/trices, le ou la responsable de la formation ainsi que les autres personnes porteuses de responsabilité dans celle-ci.

Les **intervenant-e-s** prennent en charge les séminaires du programme de la formation et doivent être dans leur majorité accrédité-e-s auprès du C.G. Jung-Institut Zürich (quel que soit leur statut d'accréditation) ou avoir une familiarité démontrée de la psychologie jungienne (s'ils ou elles ne sont pas accrédité-e-s auprès du C.G. Jung-Institut Zürich).

Les **évaluateurs/trices** prennent en charge les *journées d'intégration* (en principe en co-animation) et peuvent prendre en charge l'évaluation des travaux individuels finaux certificatifs de la formation. Ils/elles doivent être accrédité-e-s auprès du C.G. Jung-Institut Zürich (quel que soit leur statut d'accréditation).

Les évaluateurs/trices ne peuvent pas prendre en charge l'évaluation du travail individuel final certificatif d'un-e participant-e qu'ils/elles ont en analyse personnelle ou qu'ils/elles ont eu en analyse personnelle dans le passé. Ils/elles peuvent cependant co-animer des *journées d'intégration* même si un-e ou plusieurs participant-e-s sont (ou ont été) en analyse personnelle avec eux/elles.

Les **superviseurs/euses** prennent en charge les supervisions de groupe qui figurent dans le programme de la formation (y compris lors des *journées d'intégration*). Les supervisions de groupe faisant partie des *journées d'intégration* doivent être prises en charge par la co-animation d'au moins un-e superviseurs/euses. Les superviseurs/euses doivent être accrédité-e-s comme analystes didacticien-ne-s et superviseurs/euses ou analystes didacticien-ne-s aspirant-e-s superviseurs/euses (LAS ou LAS*) du C.G. Jung-Institut Zürich.

Les **analystes personnel-le-s** prennent en charge l'analyse personnelle requise des participant-e-s durant la formation et doivent être :

- membres de l'Association Internationale de Psychologie Analytique (International Association of Analytical Psychology – IAAP)
- ou accrédité-e-s auprès du C.G. Jung-Institut Zürich (quel que soit leur statut d'accréditation)
- ou analystes/psychanalystes diplômé-e-s du C.G. Jung-Institut Zürich
- ou psychothérapeutes analytiques diplômé-e-s du C.G. Jung-Institut Zürich.

À l'exception des restrictions mentionnées ci-dessus, les fonctions d'intervenant-e, de superviseur/euse, d'évaluateur/trice et d'analyste personnel-le peuvent être cumulées par une même personne.

Organes du CAS

Les organes du CAS sont :

- le comité de pilotage, en charge de la conduite stratégique et scientifique du CAS
- le/la responsable du CAS (aussi appelé-e responsable de la formation ou direction de la formation ou direction du CAS), en charge de la conduite opérationnelle du CAS.

Missions du/de la responsable du CAS

Les missions principales du/de la responsable du CAS sont :

- élaborer le programme de déroulement de la formation
- choisir et mandater les intervenant-e-s, les superviseurs/euses, les évaluateurs/trices ainsi que d'autres personnes en charge de fonctions spécifiques dans la formation
- veiller au respect des exigences de qualification et aux restrictions de cumul de fonctions pour les acteurs et actrices de la formation
- gérer les admissions des candidat-e-s à la formation, conformément aux conditions d'admission édictées
- établir les validations de formation sur la base des exigences de validation et des évaluations des acquis des participant-e-s fournies par les évaluateurs/trices, conformément aux règles de validation édictées
- veiller à la bonne qualité de la formation
- prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne marche opérationnelle de la formation
- assurer le suivi financier de la formation
- préparer les décisions devant être présentées au comité de pilotage.

Ces missions sont assurées personnellement, en collaboration ou par délégation à d'autres personnes porteuses de responsabilités délimitées.

Le/la responsable du CAS peut cumuler sa fonction avec celle d'intervenant-e, de superviseur/euse ou d'évaluateur/trice pour la formation mais ne peut pas devenir analyste personnel-le d'un-e participant-e à la formation. Sont réservés les cas d'une analyse personnelle passée ou d'une analyse personnelle commencée par le/la participant-e avant le début de la formation.

Responsable du CAS et composition du comité de pilotage

Responsable du CAS et membre de son comité de pilotage :

- Evy Tausky, psychothérapeute avec reconnaissance fédérale, analyste didacticienne, superviseuse accréditée du C.G. Jung-Institut Zürich et présidente de son Curatorium.

Autres membres du comité de pilotage :

- Ronald Bugge, psychothérapeute avec reconnaissance fédérale, analyste didacticien, superviseur accrédité du C.G. Jung-Institut Zürich et responsable de son Antenne Romande
- Gabriel Eckert, analyste accrédité du C.G. Jung-Institut Zürich et conseiller pédagogique
- Olivier Guex, psychothérapeute avec reconnaissance fédérale, analyste accrédité du C.G. Jung-Institut Zürich et psychologue spécialiste en psychothérapie FSP.